

L'ACCÈS AUX TERRAINS DE SQUASH EST RÉSERVÉ AUX JOUEURS.



Vous devez présenter votre carte de membre Sporthèque ou payer le frais d'invité à la réception avant de vous rendre sur les terrains de squash.



Vous devez utiliser un langage respectable sur les terrains de Squash et dans l'enceinte de la Sporthèque. L'usage d'un langage vulgaire, agressif, intimidant ou irrespectueux n'est pas toléré. Un tel comportement pourrait conduire son auteur à l'expulsion sans remboursement.



Les usagers doivent respecter l'équipement et les terrains. Tout usage agressif des raquettes, des balles ou de toute autre pièce d'équipement pourra être sanctionné pour assurer la sécurité des autres joueurs.



Le port de chaussures de type sport d'intérieur qui ne marque pas le plancher est obligatoire. Les bottes, souliers d'extérieurs et manteaux doivent être déposés dans un des vestiaires mis à votre disposition.



La nourriture et les boissons sont interdites à l'intérieur des terrains de Squash mais tolérées dans les couloirs. Prière de ne pas y laisser de déchets.



Tenue sportive obligatoire. (T-shirt, camisoles, shorts, pantalons, jupes). Interdiction de jouer torse nu.



Les usagers doivent respecter les temps de jeux alloués. Veuillez libérer le terrain pour les prochains joueurs lorsque votre temps de réservation est terminé.



Les vitres des terrains ne sont pas conçues pour absorber des contacts et ne doivent pas servir d'appui pour se donner un élan. Elles peuvent se fracasser suite à un choc violent. Merci d'y faire attention.